

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 061-200068856-20240222-MUSEALES2023-BF

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 26

Convocation du 13.02.2024
Affichage du 13.02.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Bubertré suite à la convocation du 13.02.2024, affichée le treize février 2024.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme BERGER Frédérique, M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUILLET Denis (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), M LE SECQ Emmanuel, Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur GUYOT Philippe est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024.02.029
BUDGET MUSEALES VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Monsieur Emmanuel LE SECQ, Président, présente le Compte Administratif 2023 du budget MUSEALES conforme au Compte de Gestion 2023 de ce même budget de Madame Christine BOURBAO, receveur de la Communauté de Communes des Hauts du Perche.

Le Président quitte la salle,

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur Franck POIRIER, Vice-Président, délibère sur le Compte Administratif du budget MUSEALES de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Emmanuel LE SECQ, après s'être fait présenter le budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel est résumé comme suit :

INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Total des recettes	Total des recettes 269 100,00
Total des dépenses	Total des dépenses 292 423,84
Résultat de l'année	Résultat de l'année -23 323,84
Reprise résultat antérieur	Reprise résultat antérieur 27 323,25
Résultat final 2023	Résultat final 2023 3 999,41

Constate, pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 22 février 2024 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement d'entrées et de sorties, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Décide d'annuler les crédits mentionnés sur le compte administratif,

Vote avec 26 votes POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

